Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-212900419-20260915-DCM2026_09_52-DE

MAIRIE de CORAY (29 370)
☎ 02 98 59 10 10
mairie@coray.bzh

Séance du Conseil Municipal du 15 SEPTEMBRE 2026
DCM 2026-09/52

Convocation 09/09/2026 Affichage 09/09/2026 Nombre de Conseillers En exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0	L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Maurice QUINTIN. Étaient présents : ABALAIN Fabienne, BARRE Bérénice, BOENNEC Loïc, BOUGUENNEC Christian, DERRIEN Violaine, GOUIFFES Daniel, GUENNOU Cindy, LE BARS Gwendoline, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Eric, LE DU Jean-Claude, LE GUILLOU Christophe, QUINTIN Maurice, RANNOU Kévin, SANSEAU Michel, STERVINOU Franck, UGUEN Céline et TREUJOU Maryvonne. Absente représentée : CORNIC LE STER Marie. Procuration : CORNIC LE STER Marie donne procuration à LE BIHAN Joëlle. Secrétaire de séance : RANNOU Kévin

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE – EMPRUNT DU LOTISSEMENT CROUAN

Lors de la clôture du budget annexe du lotissement Crouan, l'emprunt a été repris au budget principal. Les crédits nécessaires au remboursement de l'annuité 2026 n'ayant pas été prévus au budget primitif, il convient de procéder aux ajustements suivants :

Section	Article	Libellé	Montant
Investissement	1641	Emprunts en euros – remboursement du capital	+ 10 200 €
Investissement	2135	Installations générales – crédits prévus notamment pour la vidéoprotection	– 10 200 €
Fonctionnement	66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 550 €
Fonctionnement	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	– 550 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés (vote à main levée), décide :

APPROUVE la décision modificative présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Maurice QUINTIN,
Maire de Coray

MAIRIE DE CORAY ★ 29370 (Finistère) ★